

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE LA GASPÉSIE
TENUE LE LUNDI 7 MAI 2018 À 11 H 45, PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE.**

SONT PRÉSENTS :

- M^{mes} Jacqueline Babin, représentante du comité des usagers
Chantal Duguay, **présidente-directrice générale**
Nicole Johnson, membre indépendant
Ariane Provost, représentante du comité des infirmières
Sabrina Tremblay, représentante du comité régional des services pharmaceutiques
- MM. Médor Doiron, membre indépendant
Magella Émond, membre indépendant
Mark Georges, membre indépendant
Jean-Marc Landry, membre indépendant
Jean-François Lefebvre, représentant du département régional de médecine générale
Richard Loiselle, **président**, membre indépendant

ABSENCES :

- M^{mes} Yolaine Arseneau, représentante du milieu de l'enseignement
Ann Béland, membre indépendant
Martine Larocque, représentante des médecins spécialistes
- M. Philippe Berger, représentant des fondations du CISSS de la Gaspésie
Gilles Cormier, **vice-président**, membre indépendant
Kevin Lavoie, représentant du comité multidisciplinaire

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après avoir constaté le quorum, M. Richard Loiselle, président, souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 11 h 45.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-CISSSG-03-18/19-16

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
- 3. Direction des ressources matérielles, financières et de l'approvisionnement;**
 - 3.1 Adoption du rapport RR-446 – Budget détaillé 2018-2019;
- 4. Gouvernance du CISSS de la Gaspésie**
 - 4.1 Contrat de la directrice générale adjointe;
- 5. Information**
 - 5.1 Information de la présidente-directrice générale;
 - 5.2 Information du président;
6. Levée de la réunion.

3. GOUVERNANCE DU CISSS DE LA GASPÉSIE

3.1 ADOPTION DU RAPPORT RR-446 – BUDGET DÉTAILLÉ 2018-2019

M. Richard Loiselle, président, invite M. Jean-Pierre Collette, directeur des ressources matérielles, financières et de l'approvisionnement, à présenter ce point.

Le 13 avril 2018, le MSSS informait le CISSS de la Gaspésie du budget initial de fonctionnement qui lui est alloué pour l'exercice financier 2018-2019, lequel présente une subvention totale de 275 540 414 \$. À partir de ces informations, le budget de fonctionnement pour l'année 2018-2019 a été préparé.

En continu depuis le dépôt du budget 2017-2018 plusieurs étapes de la planification budgétaire 2018-2019 ont été réalisées. Des rencontres avec les gestionnaires ont eu lieu ainsi que différents travaux pour réaliser la préparation et l'analyse des informations composant le budget 2018-2019.

Le comité de vérification a été informé de l'avancement de ces démarches à chacune des rencontres. Les principaux éléments composant le budget ont été présentés de manière plus détaillée lors de la rencontre du 4 mai 2018.

CA-CISSSG-03-18/19-17

ATTENDU QUE l'article 7 de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001) précise que les conseils d'administration (C. A.) des établissements publics doivent adopter un budget de fonctionnement dans les trois semaines suivant la réception du budget initial octroyé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS);

ATTENDU QUE le 13 avril 2018, le MSSS informait le CISSS de la Gaspésie du budget initial de fonctionnement qui lui est alloué pour l'exercice financier 2018-2019;

ATTENDU les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001);

ATTENDU QUE selon le Manuel de gestion financière publié par le MSSS, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations;

ATTENDU QUE l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) oblige la présidente-directrice générale à présenter au C. A. de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre;

ATTENDU QUE le comité de vérification du CISSS de la Gaspésie a pris connaissance des éléments détaillés composant le budget déposé;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- d’adopter le budget 2018-2019 du CISSS de la Gaspésie comme présenté, soit un budget de revenus et de dépenses de 351 822 717 \$, respectant l’équilibre budgétaire. Ce budget n’inclut pas de mesure de redressement à être approuvée par le MSSS;
- d’autoriser le président du conseil d’administration et la présidente-directrice générale à signer tous documents afférents à l’exécution des présentes.

3. GOUVERNANCE DU CISSS DE LA GASPÉSIE

M. Richard Loiselle, président, invite M^{me} Chantal Duguay, présidente-directrice générale, à présenter ce point.

Le contrat d’engagement de la directrice générale adjointe, M^{me} Johanne Méthot, a pris fin le 31 mars 2018. Une nouvelle entente doit être entérinée afin de préciser les conditions de travail de cette dernière.

CA-CISSSG-03-18/19-18

CONSIDÉRANT que le contrat de la directrice générale adjointe du CISSS de la Gaspésie, Madame Johanne Méthot, a pris fin le 31 mars 2018;

CONSIDÉRANT que des discussions ont eu lieu avec M^{me} Méthot sur le renouvellement de son contrat de travail, la durée et les conditions de celui-ci;

CONSIDÉRANT le désir de M^{me} Méthot de poursuivre son travail au CISSS de la Gaspésie dans le rôle de directrice générale adjointe;

CONSIDÉRANT l’évaluation plus que satisfaisante effectuée par la présidente-directrice générale;

CONSIDÉRANT que les administrateurs du C. A. reconnaissent la qualité supérieure du travail effectué par M^{me} Méthot;

CONSIDÉRANT que le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie désire renouveler le contrat d’engagement de M^{me} Méthot.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de renouveler ledit contrat, et ce, pour une période de quatre (4) ans. Le contrat débute le 1^{er} avril 2018 et se termine le 31 mars 2022, sous réserve des dispositions contenues à l’entente.

5. INFORMATION

5.1 INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

M^{me} Duguay informe que le samedi 28 avril s’est tenu à Chandler la Journée des comités des usagers et des comités des résidents du CISSS de la Gaspésie. Cette journée se voulait un lieu d’échanges entre les membres et une occasion de renouveler leur engagement envers les

usagers du réseau de la santé et des services sociaux. Ce fut une belle réussite. M^{me} Babin lors de la séance publique prévue le 13 juin donnera plus d'information.

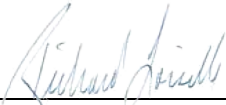
5.2 INFORMATION DU PRÉSIDENT

M. Loiselle indique n'avoir reçu aucune nouvelle information.


6. LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-CISSSG-03-18/19-19

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 12 h 15.



Richard Loiselle, président



Chantal Duguay, secrétaire